

bles) réduisant à trois ans le service militaire et le rendant obligatoire pour tous (Nouveaux applaudissements à gauche).

D'autres réformes, non moins importantes, s'imposent à nos études, nous y travaillerons avec la persévérance qui conduit aux solutions. Ce sera, en un mot la marche en avant incessante, possible, mais toujours résolue (Applaudissements) jusqu'à ce que nous aboutissions au espacement de la Révolution française, car il faut bien qu'on le sache, le moment des transformations sérieuses et profondes est arrivé. (Très-bien à gauche).

Le grand mouvement social doit provenir dans l'élaboration des lois que nous sommes de véritables hommes de progrès. Dans sa nouvelle consultation, la volonté du pays s'est hautement exprimée sur les expéditions coloniales. (Applaudissements à gauche.) Nous ne doutons pas qu'elle ne soit écoutée et obéie et nous sommes convaincus que c'est à construire et à construire solidement que nous convie le suffrage universel. (Très bien à gauche) C'est à faire de la République qui a fermé les révolutions un rempart invincible contre les partis qui tenteraient de les ouvrir.

En terminant, permettez-mesieurs, à votre doyen d'âge de vous dire qu'il est un des descendants de ces Allobroges qui, en 1792, s'élevaient devant l'Assemblée nationale : « Nous venons à toi, beau pays de France, parce que tu es la liberté ». Aujourd'hui que la Savoie, divisée en deux départements, est réunie à la grande famille française, plus heureux que nos pères nous nous félicitons à notre tour : « France, nous t'aimons comme un père que l'on a retrouvé, nous te servons comme un fils que l'on ne veut plus perdre. » (Applaudissements prolongés à gauche).

**La constitution du bureau provisoire**

Il est procédé au scrutin pour l'élection du président provisoire.

Le scrutin est clos à 3 heures et demie.

Il est procédé au scrutin pour la nomination de deux vice-présidents provisoires.

M. le Président fait connaître le résultat du scrutin pour la nomination du président provisoire.

Nombre de votants..... 450  
Bulletins nuls..... 40  
Suffrages exprimés..... 410  
Majorité absolue..... 206

M. Floquet, ayant obtenu 392 suffrages, est proclamé président provisoire.

M. le Président fait connaître le résultat du scrutin pour la nomination de deux vice-présidents.

Nombre de votants..... 472  
Bulletins nuls..... 1  
Suffrages exprimés..... 471  
Majorité absolue..... 236

Ont obtenu :  
MM. Anatole de la Forge..... 430  
Spuller..... 233  
Pierre Blanc..... 197

En conséquence, M. Anatole de la Forge est proclamé vice-président provisoire.

M. le Président dit qu'il y a lieu de procéder à second tour de scrutin.

La Chambre, consultée, décide qu'il sera immédiatement procédé à ce vote.

Le scrutin est ouvert à 5 heures 10 minutes.

Le scrutin pour l'élection du deuxième vice-président donne les résultats suivants :

Votants..... 448  
Bulletins blancs..... 3  
Spuller..... 210  
Pierre Blanc..... 231

M. Blanc est proclamé second vice-président ; il cède la présidence à M. Floquet qui prononce quelques paroles de remerciements.

La Chambre procède ensuite au tirage au sort des bureaux. La séance est levée. Séance jeudi.

## SÉNAT

(De ses correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 10 novembre 1885

La séance est ouverte à 2 h. 15, sous la présidence de M. Le Royer.

Le président prononce l'éloge funèbre des sénateurs décédés : MM. Robin, Labitte, Jumeau et Payolle.

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

M. Fresneau développe une proposition tendant à obtenir que le Sénat nomme deux de ses membres chargés de surveiller et de contrôler les achats de fournitures militaires.

Cette proposition est repoussée sans débat.

M. Lenoël adresse une question au ministre de la guerre sur des irrégularités commises dans les dépôts de remonte et dans les haras de l'Etat.

Au reste, les précautions d'usage avaient été prises. Plusieurs escadrons et compagnies de la garde républicaine attendaient en armes aux casernes du quai d'Orsay et de Latour-Maubourg, et sur le pont de la Concorde des agents de police faisaient circuler les passants.

## Les couloirs

Dans le salon de la Paix, l'affluence était telle que depuis une heure et demie la circulation y était presque impossible.

Une consigne sévère avait été donnée. Les hérisseurs ne laissent entrer que les personnes munies de cartes, et plusieurs agents de la sûreté envoyés par la Préfecture de police allaient et venaient dans la cour près de la grille et jusque dans les couloirs.

Les députés les plus pressés sont naturellement les nouveaux élus, ils arrivent pilotés par leurs aînés de l'ancienne Chambre.

Plusieurs victimes des scrutins des 4 et 18 octobre sont là ravivant leurs regrets, MM. Arène, Brialon, Biotteau, etc.

MM. Lockroy et Spuller causent longuement dans un coin. Il s'agit du deuxième siège pour la vice-présidence de la Chambre, et l'ancien lieutenant de Gambetta demande à M. Lockroy son appui et celui de ses coreligionnaires. M. Lockroy acquiesce.

## La salle

De mémoire de député, pareille Chambre ne s'était vue depuis l'Assemblée nationale. Peu ou pas de vides. Par contre les tribunes présentent leur aspect normal. Dans celle réservée au monde diplomatique, on remarque, le comte de Munster, le général Menabrea, etc. M. Fourmeret et le colonel Lichtenstein sont dans celle du président de la République.

Tous les ministres jusques et y compris MM. Gonot et Dauterme sont à leurs bancs.

C'est à droite surtout que les absences sont les plus rares, et sur ce côté de la Chambre sont continuellement braqués les yeux des vétérans de gauche, lesquels ne peuvent s'habituer à voir devant eux un aussi grand nombre de collègues conservateurs.

M. Ferry est seul sur une travée du centre. Son ancien collègue Martin-Feuillade, assis un banc plus haut, n'a même pas daigné se placer à côté de lui. M. Rochefort, un des derniers de l'extrême gauche est entre MM. Rivet et Faure de la Drôme.

Un détail à retenir : M. Rochefort, lorsqu'il est entré, après avoir piqué droit sur l'entrée de la salle des séances a fait un quart à droite, puis, revenant de son hésitation, est passé la tête basse sous la porte comme un condamné à mort sous la guillotine.

## La droite

La droite qui s'était réunie ce matin rue de Mailly et avait décidé de voter pour MM. Floquet et Anatole de la Forge, en s'abstenant pour le second siège de vice-président s'est réunie pendant la séance pour arrêter une ligne de conduite en présence de la double candidature Blanc et Spuller.

Il a été décidé qu'elle appuierait la première.

L'attitude de la Droite est actuellement la principale préoccupation du monde parlementaire.

Les groupes de l'union parlementaire des droites qui, ainsi que nous le disions hier, y être refermé, prendra probablement le nom de groupe de l'opposition conservatrice.

Quant à la politique des droites elle est bien simple : voir venir. Choisis pour remplir des missions déterminées, et non pour se diviser, les députés conservateurs donneront comme un seul homme dans toutes les occasions.

## LES DÉPUTÉS DU NORD

Les députés du Nord se sont réunis mardi, dans un bureau de la Chambre et ont décidé de se réunir périodiquement chaque semaine pour s'occuper des intérêts du département.

M. Baucarne-Leroux a eu, dans la soirée une entrevue avec le Président de la République à qui il a exposé les souffrances de l'agriculture dans le Nord.

## Le député Basly

L'un des « nouveaux » les plus regardés a été, sans conteste, l'ex-mineur Basly.

Ne connaissant encore personne parmi ses collègues, visiblement dépaycé, il a passé la plus grande partie de la journée dans le salon de la Paix, causant, les deux mains dans les poches de son veston, avec notre confrère Duc Quercy, du *Cri du Peuple*, son ami, qui ne le quitte pas et s'est constitué son guide dans la grande ville.

rielle. En attendant, il nommera deux commissions importantes, celle relative à l'organisation des troupes coloniales et d'Afrique et celle sur le recrutement de l'armée — cette dernière sera composée de 18 membres.

## UNE LETTRE DE M. DES HOUX

M. des Houx, l'ancien directeur du *Journal de Rome*, l'ancien correspondant romain de *l'Univers*, publie aujourd'hui dans le *Matin* une lettre qui est du premier mot au dernier un outrage et une révolte contre Léon XIII.

En voici un passage :

Bien m'a pris de n'être pas député. Je ne sais ce que j'aurais fait, mais il est probable que j'eusse donné mon nom au groupe de « l'Action catholique ». Il n'est pour ainsi dire, pas un article du programme de M. de Mun qui ne soit emprunté à un encyclique ou à un discours de Léon XIII. Je m'y serais trompé une fois de plus, car, malgré une triste expérience, je suis incorrigible en ma naïveté de croire que les actes doivent répondre aux doctrines. Une fois de plus, pour ne pas donner au machinisme libérateur du *Moniteur de Rome* la préférence sur les enseignements officiels du Saint-Siège, j'aurais été taxé d'indiscipline, sinon de révolte.

Lorsque M. Léon Gambetta lança jadis le fameux : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » j'étais loin de penser alors qu'un écho, même affaibli, de cette parole eût nous revenait de Rome !

Le *Monde* dit au sujet de cette lettre :

« Tandis que tous les catholiques se réjouissent de voir l'union heureusement rétablie, après avoir été menacée ; tandis qu'ils se félicitent de la louable résolution prise hier par M. le comte de Mun, il est un écrivain, se prétendant catholique, qui ne voit dans cet acte qu'un prétexte à outrages contre Notre Très-Saint-Père le Pape. »

On peut juger à présent si nous avions, lors des avant-dernières polémiques, de bons motifs de nous tenir sur nos gardes et d'avertir les fidèles, les défenseurs sincères de l'Eglise, de ne pas se laisser prendre à d'hypocrites et perfides manœuvres masquées sous les dehors d'une orthodoxie « intrinsèque ».

*L'Univers* écrit :

« M. Henri des Houx, ancien rédacteur en chef du *Journal de Rome* et qui a été, après la mort de M. de Maguelonne, notre correspondant, vient de publier dans le *Matin* un article qu'il regrettera. Dans cet article, où l'auteur prétend, à propos de l'Union catholique, indiquer et juger la politique de Saint-Père, M. de Mun et *l'Univers* sont plusieurs fois nommés. C'est une raison de plus pour nous de protester contre le langage de notre ancien correspondant, langage absolument contraire au respect que tout catholique doit au Saint-Père. »

M. Paul de Cassagnac reproduit la lettre de M. des Houx et dit :

« Tous trouvons ce langage absolument irrespectueux et absolument inconvenant. »

On n'a pas le droit, quand on se dit catholique, et quand on a dirigé le *Journal de Rome*, de parler au Saint-Père avec cette ironie et ce sarcasme.

Et nous nous demandons quelle allure prendrait donc M. Henry des Houx, s'il était franc-maçon !

Il lui serait difficile en pareil cas, d'être plus grossier vis-à-vis du Souverain-Pontife. »

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Paris, 10 nov. 1885. Le baromètre est très élevé sur toute l'Europe, le maximum est toujours sur la Baltique (776 mm). Un maximum relatif persiste sur l'Italie (771 mm), un autre vers Gibraltar.

La température baisse généralement. Le thermomètre marquait ce matin - 8° à Moscou, - 3° à Biarritz, 6° à Paris, 18° à Nice et 16° à Malte.

En France le temps va rester brumeux et un peu froid. Hier, à Paris, le ciel a été couvert.

## CHRONIQUE LOCALE

### ROUBAIX

Commissions municipales. — Les membres des Ire et 7e commissions se réuniront à l'Hôtel-de-Ville, jeudi à cinq heures et demie du soir. Ordre du jour :

1. Examen des questions relatives au service des eaux et renvoyées par le Conseil aux Commissions compétentes dans la séance du 6 novembre. 2. Commission administrative de la Caisse des retraites. M. Brossier, commissaire central.

Elle s'aperçut que la porte de son magasin n'était qu'imparfaitement fermée, ce qui la surprit et l'intrigua quelque peu.

Elle fit prévenir son fils qui était resté dans la maison où la famille avait passé la soirée.

Au res-de-chaussée, ils ne constatèrent rien d'anormal, mais dans les chambres à coucher, les lits étaient défaits, bouleversés.

Dans la chambre de Mme Catteau, une armoire était ouverte.

Une somme de 1368 francs, partie en billets de banque, partie en espèces, qu'on y avait préparé en vue d'achats de bestiaux à faire le lendemain, avait été enlevée. Les voleurs avaient eu la délicatesse de laisser le poste-monnaie qui la contenait, mais ils avaient enlevé un montre en or qui se trouvait à côté. C'est une montre de dame qui porte comme signe distinctif une pensée dont les pétales sont formés de trois rubis.

M. Catteau fils alla prévenir la police qui commença une enquête.

La porte d'entrée paraît avoir été ouverte avec un passe-partout ; l'argent volé était déposé dans un tiroir fermé à clef. Détail curieux, on n'a constaté aucune trace d'effraction : les voleurs ont dû se servir de fausses clés. Dans la chambre où le vol a été commis, ils avaient baissé les stores, sans doute afin d'empêcher les voisins d'apercevoir la lumière.

Un voisin dit avoir vu un individu d'allures suspectes rôder dans la soirée près de la maison de Mme Catteau.

Vois. — On vient d'écrouler à la prison de Lille un gai compère, Louis Laporte — rien de commun avec le farouche député intrusé de Nevers — qui avait trouvé fort naturel de s'approprier une partie de la garde-robe de l'un de ses camarades.

Des malfaiteurs, désireux de se meubler sans bourse délier, se sont introduits chez M. Jules Branquart, tôteur, rue de Wasquehal, et ont pris quatre chaises valant une vingtaine de francs. On n'a pu, jusqu'à présent, découvrir les auteurs de ce vol.

Un rattacheur, Félix Deboschare, a jugé commode de faire un bon repas au détriment d'un épicer de la rue de Lannoy. Il est entré furtivement dans la boutique et a enlevé une boîte de sardines, un fromage de Hollande et un sac de pruneaux, mais il a été découvert et conduit au commissariat de police. On n'eût à même pas laissé le temps de manger la... galette.

Il y a des gens qui auraient grand besoin de prendre quelques leçons de galanterie : témoin cet employé de commerce nommé Charles V..., qui s'est oublié, mardi soir, jusqu'à frapper violemment dans la rue de Collège, une jeune fille qui ne voulait pas écouter ses mauvaises plaisanteries. V... sera un peu plus courtois une autre fois, car la victime de ses violences a porté plainte.

Un étranger qui, ayant eu maille à partir avec la justice de son pays, s'était réfugié à Roubaix, a été arrêté mardi par la police, en vertu d'un mandat d'extradition émanant du parquet de Gand. Il habitait rue du Fort et se nomme Edouard Van Wassenhove.

Des agents en tournée de nuit ont procuré l'hospitalité de dépôt à un malheureux dénué de ressources qui lisait un livre, mercredi matin, grelottant de froid dans la rue Turgot. Cet individu, qui s'appelle Julien Landrioux, est originaire de Tournay.

Société artistique de Roubaix-Tourcoing

Exposition des Beaux-Arts, rue de l'Aloette à Roubaix. Prix d'entrée : 50 centimes les dimanches, lundis et jeudis. Les autres jours 1 franc.

L'Exposition restera ouverte jusqu'au lundi 16 novembre inclusivement. Le tirage de la tombola est fixé au dimanche 22 novembre, à 3 heures 1/2 très-précises.

### TOURCOING

Conseil municipal. — (4e session ordinaire 1885). — Affaires qui, entre toutes s'y y a lieu autres, seront ou paraissent susceptibles d'être appelées dans le cours de la session.

Dépenses imprévues. — Emplois faits sur le crédit depuis la dernière session.

Service des Eaux. — Crédits additionnels à l'art. 39 du budget primitif : pour report de 1884 affecté à la conduite d'aménée du nouveau réservoir de Roubaix.

Mode de versement de la subvention de 317,000 fr. avancée éventuelle pour paiement des indemnités d'expropriation. — Nouveau conditionnement. — Choix de l'emplacement à y effectuer, rue Jean-Légrand.

Offres de divers propriétaires, rue de la Malencense. — Projet de restitution. — Chemins vicinaux. — Budget de 1886. — Ancien compte à régler avec le sieur Duforest-Six. — Décision du conseil de préfecture. — Crédit à voter. — Réception de travaux et fournitures.

Mouvement de la Défense nationale à la mémoire des soldats tués en 1870-71. Demande de souscription. Nomination d'un délégué chargé de la révision des listes électorales.

Demande d'une demi-bourse pour un jeune aveugle. Chemin d'intérêt commun n. 112 bis.

Construction d'un aqueduc proposé par la ville de Roubaix.

Discussion du rapport de la Commission concernant le domaine de la Société harmonique des *Amis Réunis*.

Discussion du rapport de la commission de la voirie concernant la construction d'aqueducs.

Rapports de commissions. Lectures et discussion s'il y a lieu. Examen des comptes des fabriques d'Eglise en 1883 et 1884.

Hospices et bureau de bienfaisance. — Comptes administratifs de 1884 et budget supplémentaire de 1885.

Caisse de retraites et de secours. — Comptes de 1884.

Usine à gaz. — Modification du tarif des consommations.

Droits de place. — Nouveau tarif. — Abonnement. Révision du règlement et tarif des concessions dans les cimetières.

Demande d'indemnité, à titre de secours, formée en faveur des enfants d'un brigadier de sûreté décédé.

Travaux. — Mitoyenneté de murs entourant des propriétés communales ; indemnités à recevoir et à payer.

Demande formée devant le Conseil de Préfecture par la Société *Palme, Letus et Cie* : examen de la situation ; nouvel compte à proposer s'il y a lieu.

Voies. — Projet de pavage de la rue latérale. Rues d'Anvers et de Wasquehal, demandes de classement.

Chemins vicinaux : proposition de M. Downy.

Commissions spéciales. — Etude de projets de grands travaux et d'emprunt ; pétition pour l'achèvement de l'église de la Croix-Rouge ; offre de vente d'une maison sise rue de Tournay.

Commissions des Finances et de Financement public. — Demande d'indemnité par le Frère visiteur des écoles chrétiennes pour suppression des classes destinées aux enfants fréquentant les manufactures.

Crick-Sicks. — Cette société a procuré, lundi soir, quelques heures très agréables aux membres honoraires qui avaient répondu à son invitation.

Un charmant concert, dont le programme n'aurait certainement pas composé dans une solennité musicale, avait été composé de façon à plaire à tous les goûts et les applaudissements recueillis par les exécutants ont suffisamment témoigné de l'entière satisfaction de l'auditoire.

Sans nous arrêter à l'analyse de chacune des seize parties du programme, nous tenons à donner une mention spéciale à un morceau qui a plu beaucoup et qui d'ailleurs a été parfaitement interprété : *La Sérénade*, quatorze de C. Devos.

Un autre avis, la musique d'ensemble aura toujours beaucoup de succès et nous engageons les Crick-Sicks, qui disposent de très bons éléments, à lui réserver toujours une large part dans leurs concerts.

Pour en revenir à la soirée musicale d'hier, nous dirons bien sincèrement à tous : instrumentistes, chanteurs, monologistes et comiques : Bravo et merci.

On nous dit que certaines personnes s'approprient sans scrupule les pavés de rebut déposés sur les côtés des routes et chemins ; nous croyons devoir leur rappeler qu'elles commettent un véritable vol et se rendent passibles de peines sévères.

Un individu, nommé Cousyne, a été arrêté lundi, par la gendarmerie pour avoir, étant ivre, voulu rester à l'intérieur des voies du chemin de fer à la barrière du Tilleul. Il est en outre soupçonné d'avoir soustrait un paletot. Cet individu a été conduit à Lille.

### LILLE

Un accident. — On dit que M. Genevoise, ancien notaire, est tombé dans le couloir de sa maison, rue Notre-Dame, et s'est cassé la jambe. On sait que M. Genevoise a été l'une des victimes les plus gravement atteintes dans la terrible catastrophe de l'ascenseur.

nnet, Boccherini, M. Schillo, Turbellin, Lecocq, Landouzy, Darco, G. A. Ou don, mélodie, G. Meyer. M. Landouzy-Beville.

T. A. Sérénade, Lalo, B. Gafové, Dancla, M. E. Schillo. 6. Variations sur un thème de Beethoven, à 2 pianos, Saint-Saëns. MM. Ritter et Meyer. 9. Lakmé (air du Pavil), Léo Delibes. Mme Landouzy-Beville. 10. Septuor (Andante et Scherzo) Beethoven, M. E. Schillo, Lecocq, Landouzy, Brily, Fournier, Gemblick et Darco. 11. A. Nocturne en ré bémol, Chopin. B. Danse Hongroise, Brahms. C. Sérénade, Moszkowski. D. Ahade, Ritter. E. Zamacoïa (souvenir de Valparaiso) Ritter. F. Le Tourbillon, Ritter. M. Théodore Ritter.

Pianos a quene de la maison Pleyel-Wolff. — La seconde séance aura lieu le 12 décembre.

Mme Landouzy-Beville s'est fait entendre, samedi, dans la brillante soirée organisée par M. E. Schillo au Conservatoire de Lille. Il y avait salle comble. Voici en quels termes la *Dépêche* apprécie le talent de notre sympathique concitoyenne :

« Mme Landouzy-Beville que nous avions souvent entendue à Roubaix, est une cantatrice d'une grande virtuosité, disant bien et simplement. La méthode est sûre et de la bonne école. Dans trois morceaux de style différent, Mme Landouzy a montré aux applaudissements d'être qu'elle occupait quelle était toujours parfaite.

« Les deux gracieuses mélodies de M. Gustave Meyer, le savant organisateur de Saint-Martin, de Roubaix, ont été dites par elle avec un goût très délicat. Mais ce que Mme Landouzy nous a surtout charmé, c'est dans le *grand air* de sa pièce de *Lakmé*. Les notes pures ont été lancées avec une netteté parfaite ; les vocalises ont été pures.

« Nos sincères et mérités compliments à M. Meyer qui a accompagné Mme Landouzy, avec une légèreté et une sienne bien délicat. »

**L'Union Lyrique.** — Nous entrons dans la période des concerts. Les frimas ramènent les soirées musicales, et Dieu sait si elles sont fréquentes à Roubaix. Loin de nous en plaindre, nous constatons avec plaisir que les auditions des sociétés les plus régénérées créées sont de plus en plus suivies par une affluence sympathique et attentive.

C'est ainsi que dimanche soir, un public nombreux se pressait dans le local de *l'Union Lyrique*, place Ste-Elisabeth. On a beaucoup applaudi les artistes qui participaient à cette gracieuse soirée ; MM. Guillaume Servaux, Paul Agrimyas, Doycher, Bauwens Lortholiss.

On nous saurait mauvais gré de ne pas louer *l'Union Lyrique* de la très-jolie façon dont elle a chanté les deux chœurs de la *Buzzza* et des *Pionnets*. Cette chorale a de plus qualité d'ensemble et d'exécution qu'elle se dispose à faire valoir prochainement dans un concours.

Elle est d'ailleurs bien dirigée par M. D. Rivols, elle a un directeur, M. Lardinois, qui s'occupe de ses intérêts avec beaucoup de zèle et de dévouement.

**Fanfare du Blanc-Seau.** — A l'occasion de la Sainte-Cécile, la *Fanfare du Blanc-Seau* se fera entendre dimanche 22 novembre, à la grand messe qui a lieu à dix heures, en l'église du Blanc-Seau.

Le lendemain à trois heures de l'après-midi, aura lieu le banquet annuel de Sainte-Cécile, au local de la société.

Dans ce dernier réunion générale la société a décidé de participer à un concours l'année prochaine. Le jour et le lieu en seront fixés prochainement.

## COUR D'APPEL DE DOUAI

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE

Audience du lundi 9 novembre 1885

**LES TROUBLES D'ARMENTIERES**

Le 2 mai et les jours suivants, lors des élections municipales complémentaires, des troubles se produisirent dans la ville d'Armentières. C'est à l'occasion de ces troubles qu'ont été poursuivis les quatre prévenus sur l'appel desquels la Cour va statuer.

M. le président Lemaire, rapporteur, expose que le 2 mai, le sieur Verbecque, cabaretier, après avoir fermé son établissement, se couchait à onze heures moins un quart. A minuit et demi il fut réveillé par le bruit que faisait une bande d'individus. Il entendit alors chanter devant ses fenêtres une chanson dont voici le refrain :

Dutillieu on chassera,  
Le grand Henri on tuera

Les manifestants frappèrent même sur la porte du sieur Verbecque. Il criaient : « Descendez donc, grand faignant, pour qu'on te brûle ». C'est pourquoi le cabaretier ouvrit sa fenêtre et poussa, à son tour, les cris de : « Au secours ! à l'assassin ! ». Ces cris déterminèrent les brailleurs à se retirer.

Le lendemain dimanche, vers sept heures et demie du soir, un nouveau rassemblement se forma sur la place, après le vote et la proclamation des élus. Il se dirigea d'abord chez M. Dutillieu, où l'on jeta des pierres contre la façade.

Il se porta ensuite du côté de l'habitation de M. Mahieu, conseiller général, où la porte fut également attaquée, et l'un des manifestants, se suspendant à la sonnette, tira au point de la casser.

C'est pendant ces scènes de désordre qu'une femme vit plusieurs individus prendre sur leurs épaules l'un des chefs de la manifestation. Celui-ci cria : « Allons maintenant chez le grand Henri, pour briser tout ». Cette femme s'empressa donc de prévenir le sieur Ver-